

L'emploi des personnes handicapées dans l'Union européenne

Vendredi
12 mai 2006

Conception :

Dominique Velche

Chercheur au CTNERHI

Horaire :

9 h. 30 – 17 h.

Lieu :

CTNERHI

236 bis, rue de Tolbiac

75013 PARIS

Tél : 01 45 65 59 40

Fax : 01 45 65 44 94

e-mail :

r.martinez@ctnerhi.com.
fr

Site Internet :

www.ctnerhi.com

Tarifs :

Non-adhérent :

300 € TTC

Adhérent :

270 € TTC

Etudiant :

80 € TTC

La plupart des pays de l'Union européenne ont révisé ou révisent leur législation à l'avantage des personnes handicapées afin de la mettre en conformité avec les directives des instances communautaires.

La lecture de ces changements n'est cependant pas aisée car le respect de nouveaux principes d'action adoptés passe par le prisme des habitudes culturelles propres à chaque pays, et notamment les politiques de l'emploi et les modalités de couverture des risques sociaux. Le passage à 25, et les prochaines candidatures n'ont guère simplifié la question.

A partir d'un constat évidemment commun d'un désavantage en matière d'accès à l'emploi et d'une multiplicité des obstacles à la pleine participation des citoyens de l'Union qui présentent des particularités de leurs structures et/ou fonctions physiques et cognitives, celles-ci étant diversement reconnues et prises en compte, pourquoi les solutions appliquées sont-elles si différentes ? Comment comprendre les choix faits entre les options disponibles : mesures spécifiques ou de droit commun ; milieu ordinaire ou protégé ; approches coercitives (obligations interdites) ou incitatives (aides, allègements fiscaux...)

Objectif :

- Rendre plus lisible les politiques des 25 pays de l'Union européenne en matière d'emploi des personnes handicapées et aider à la compréhension des logiques suivies et des pratiques observées.

- Tenter de construire des indicateurs pertinents pour la comparaison de populations concernées, des mesures adoptées et des résultats obtenus sur le plan quantitatif et qualitatif.

Méthodologie :

- Exposé, débats

Public :

Tous ceux, militants associatifs, professionnels, employés d'organismes nationaux ou régionaux, membres de missions « travailleurs handicapés » des entreprises ou des administrations qui s'interrogent sur l'impact de la construction européenne sur l'avenir de l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans notre pays ou qui sont confrontés aux nécessités de mieux maîtriser la comparaison avec les politiques d'autres pays membres de l'Union.

Programme :

Matinée :

- ! Rappel des principes communs adoptés par l'Union européenne en matière d'emploi des personnes handicapées ;

- ! Propos autour de la définition des populations concernées.

Après-midi :

- ! Quelques logiques nationales : Pays-Bas ; Royaume-Uni ; Espagne ; Allemagne et Suède.

- ! Tentative de construction de typologies pour identifier convergences et divergences entre pays quant aux différents types de mesures visant à favoriser l'accès ou le maintien à l'emploi chez les personnes handicapées.